

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

5 crédits	30.0 h + 10.0 h	Q2
-----------	-----------------	----

Enseignants	Dejemeppe Muriel ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Les thèmes retenus sont choisis de façon à faire appel aux notions déjà acquises par les étudiants dans les cours antérieurs en économie. Il s'agit d'aborder des questions dont l'enjeu socio-économique est clair et donc motivant: les causes du chômage structurel, les politiques actives du marché de travail, les causes des inégalités de revenus du travail etc.
Acquis d'apprentissage	<p>1 Le but de l'atelier est de faire travailler les étudiants sur des thèmes précis, afin de leur apprendre à développer une argumentation économique cohérente, à lire et synthétiser, à argumenter et rédiger et enfin à exposer une argumentation. Comme le nombre d'étudiants rendra un travail en groupe probablement nécessaire, la capacité à travailler collectivement sera aussi développée par l'atelier.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>L'évaluation individuelle porte sur 20 points et est réalisée à la session de juin. L'étudiant qui n'a pas participé régulièrement aux séances obligatoires du séminaire* obtient une cote de présence (0/20). L'étudiant est évalué sur la base (1) de sa présence et participation active lors des séances du séminaire, (2) de la qualité du travail écrit de son groupe et (3) de la qualité du reportage audio de son groupe.</p> <p>S'il apparaît une différence évidente d'implication entre les membres d'un même groupe pour la réalisation du travail, une évaluation différenciée au sein de celui-ci sera appliquée pour les points (2) et (3).</p> <p>Une seconde session au mois d'août n'est possible que pour l'étudiant qui a participé régulièrement aux séances obligatoires du séminaire*. Les modalités d'évaluation à la session d'août sont les mêmes que pour celles de juin.</p> <p>* Une participation régulière aux séances obligatoires du séminaire signifie que l'étudiant n'a pas plus de 2 absences non dûment justifiées.</p> <p><i>Si la situation sanitaire se détériore, ces modalités d'évaluation pourront évoluer vers une évaluation exclusivement à distance.</i></p>
Méthodes d'enseignement	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>Durant le quadrimestre, des séances obligatoires en salle sont organisées. Lors de ces séances, l'enseignant donne des consignes aux étudiants concernant la réalisation de leur travail écrit et audio, et commente des notes intermédiaires obligatoires avec l'aide d'un assistant. Pour favoriser les échanges entre les groupes, les étudiants sont aussi invités à lire et commenter les notes produites par d'autres groupes. Par ailleurs, des discussions sont organisées avec l'ensemble des étudiants et l'enseignant sur des problématiques transversales à l'ensemble des groupes. La dernière séance du séminaire est consacrée à l'écoute et la discussion des reportages audio.</p> <p>Afin d'aider les étudiants à réaliser le reportage audio, ils reçoivent les conseils avisés d'un journaliste économique lors d'une séance du séminaire. Concernant les aspects pratiques, des membres du Radiokot forment les étudiants à un logiciel de montage audio (Audacity) lors d'une autre séance du séminaire.</p> <p>L'assistant organise également des séances facultatives de questions/réponses avec les étudiants durant le quadrimestre.</p> <p><i>Si la situation sanitaire se détériore, ces modalités d'enseignement pourront évoluer vers un enseignement exclusivement à distance.</i></p>
Contenu	<p>L'objectif du séminaire est d'amener les étudiants à réfléchir de façon argumentée sur une problématique d'actualité dans le domaine de l'économie du travail. Quel est l'impact du COVID-19 sur le travail non déclaré ? L'ouverture des magasins le dimanche crée-t-elle de l'emploi ? Uber permet-il de créer de nouveaux emplois ? Quelle est l'ampleur de la discrimination raciale à l'embauche ? Les bureaux en open space améliorent-ils la productivité des employés ?</p> <p>Par groupe, les étudiants réalisent deux productions complémentaires :</p> <p>1) Un travail écrit (de 3 à 5 pages) qui propose une analyse économique de la question de recherche posée (choisie par le groupe) à partir d'articles publiés dans la littérature économique.</p>

	2) Un reportage audio (+/- 2 minutes audio) dont l'objectif est de transmettre le message essentiel du travail écrit, de façon accrocheuse et convaincante. Pour cela, vous devez vous appuyer sur l'analyse économique développée dans votre travail, tout en étayant vos propos par le témoignage d'un acteur du terrain et par celui d'un expert de la problématique posée.
Ressources en ligne	Voir Moodle UCL ( <a href="http://moodleucl.uclouvain.be/">http://moodleucl.uclouvain.be/</a> ).
Autres infos	Pré-requis : LECGE 1115 O ou D - Economie politique Co-requis souhaité : LECGE 1212 - Macroéconomie
Faculté ou entité en charge:	ESPO

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Approfondissement en économie	APPECON	5		